

## 100 – COMPTE ADMINISTRATIF 2018 / BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Monsieur le maire, ordonnateur des dépenses et de recettes du service de l'assainissement, après avoir rappelé au conseil municipal le contenu du budget primitif et des décisions modificatives de l'exercice 2018, lui présente le compte administratif, qui peut se résumer par le tableau suivant.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses / Déficit €	Recettes / Excédent €	Dépenses / Déficit €	Recettes / Excédent €	Dépenses / Déficit €	Recettes / Excédent €
Report 2017		300 587,73		1 145 534,14		1 446 121,87
Réalisations 2018	1 243 150,79	1 278 930,21	673 913,63	435 206,71	1 917 064,42	1 714 136,92
Résultat 2018		35 779,42	238 706,92		238 706,92	35 779,42
<b>Résultat de clôture 2018</b>		<b>336 367,15</b>		<b>906 827,22</b>		<b>1 243 194,37</b>
Restes à réaliser 2018			89 188,30	87 307,50	89 188,30	87 307,50
Solde des R.A.R 2018			1 180,80		1 180,80	
<b>Résultat de clôture corrigé des R.A.R. 2017</b>		<b>336 367,15</b>		<b>904 946,42</b>		<b>1 241 313,57</b>

Monsieur le Maire demande au conseil municipal :

- de lui donner acte de la présentation faite du compte administratif,
- de constater, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacun des comptes annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumé ci-dessus.

Monsieur le Maire sort de la salle du conseil pour le vote. Le conseil municipal, réuni sous la présidence de .....,